



MALLETTE DU DIRIGEANT

AGEFICE 2019

Mars 2019

BGE Yvelines

6 avenue de la Mauldre - ZAC de la Couronne des Prés - 78680 EPÔNE - T +33(0)1 30 91 32 32 - F +33 (0)1 30 91 02 12 - accueil@bge78.fr
ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 39422254100036 - APE 9499Z - ORGANISME DE FORMATION n°11788030178

www.bge78.fr

Préambule

I- La mallette du dirigeant 2019 : principes et objectifs..... 3

II- BGE Yvelines : expérience et références qualité..... 5

2.1-	26 ans au service des entrepreneurs	5
2.2-	Nos engagements qualité	5
2.2.1-	Datadock.....	5
2.2.2-	Labellisation BGE Réseau et Union des Couveuses	6
2.2.3-	La Certification professionnelle de nos parcours de formation	7
2.2.4-	Témoignages d'entrepreneurs.....	7

III- Réalisations dans le cadre des précédentes opérations 9

3.1-	Nombre d'actions de formation réalisées	9
3.2-	Appréciation des réalisations et pistes d'amélioration.....	10

IV- Mise en œuvre et déroulement de la Mallette du Dirigeant 11

4.1-	Mise en œuvre des formations	11
4.1.1-	Niveau nécessaire et prérequis pour cette action	11
4.1.2-	Moyens pédagogiques.....	11
4.1.3-	Outils et supports pédagogiques	11
4.1.4-	Conditions et délais d'annulation	12
4.2-	Organisation, évaluation, suivi.....	12
4.2.1-	Modalités d'organisation de l'action	12
4.2.2-	Modalités d'évaluation à la fin de la formation.....	14
4.2.3-	Actions de suivi proposées aux stagiaires.....	15
4.2.4-	Documents liés aux modules de formations	15
4.3-	Offre de formations 2019	16
4.4-	Offre d'accompagnement individualisée.....	19

V- Moyens mobilisés pour la prestation 26

5.1-	Une équipe de professionnels au service des entrepreneurs	26
5.2-	Bureaux et lieux d'intervention de BGE Yvelines	32
5.3-	Les partenaires de BGE Yvelines.....	33
5.4-	La promotion du dispositif.....	34
5.4.1-	Exploitation de nos flux d'entrepreneurs (stock et nouveaux entrants).....	34
5.4.2-	Supports de communication	34
5.4.3-	Relais de communication.....	35
5.4.4-	Web communication	36

VI- Proposition financière 39

I- La mallette du dirigeant 2019 : principes et objectifs

L'AGEFICE dans son rôle d'information, de conseils de proximité, de représentation, d'anticipation et d'adaptation des besoins des chefs d'entreprise en matière de formation, a souhaité, aux vues des résultats enregistrés à ce jour, reconduire en 2019 l'action « Mallette du dirigeant ».

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente proposition.

Objectifs de la Mallette du Dirigeant pour 2019 :

Proposer une « Mallette du Dirigeant » (kits de formations pré-packagés), sur six thèmes spécifiques : Comptabilité-Analyse financière-Tableaux de bord / Nouvelles technologies et compétences numériques / Marketing et communication / Ressources humaines et management / Développement durable et Responsabilité sociétale des entreprises / Autoentrepreneuriat

PUBLIC :

Tous les dirigeants et leurs conjoints collaborateurs, ressortissants de l'AGEFICE, et en particulier les dirigeants de jeunes entreprises ou confrontés aux mutations économiques actuelles.

PRINCIPE :

Permettre aux dirigeants d'entreprise ou leurs conjoints de bénéficier d'un temps de formation active et opérationnelle, d'échanges et de mise en réseau avec d'autres entrepreneurs, de temps individualisés avec un consultant spécialisé.

MODALITES :

Regroupements collectifs. Entretiens individuels. Accès à des modules de formations en ligne.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Démarche interactive et participative, privilégiant les échanges entre participants tout en maîtrisant le contenu et la méthode.
- Mobilisation et valorisation de la personne et de ses atouts.
- Autonomisation et développement des compétences de la personne notamment, pour les plus jeunes, dans les choix opérationnels qu'elle a à opérer en début d'activité.
- Initiation et encouragement à la mutualisation et à la coopération entre entrepreneurs (dans le cadre de la formation notamment).
- Evaluation en fin d'action de formation déclinée en logique de compétences, cette approche permettant de valider pour chaque thématique un ensemble de compétences potentiellement certifiables.

Objectifs de l'action

Donner les moyens au dirigeant d'entreprise de :

- Maîtriser l'organisation, le pilotage et la stratégie de son entreprise.
- Développer ses compétences entrepreneuriales en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Et de façon opérationnelle de :

- Savoir lire et analyser son bilan, gérer sa trésorerie et mettre en place des tableaux de bord spécifiquement conçus pour l'entreprise en fonction de son activité et de sa taille, tout en maîtrisant les outils logiciels pour cela (utilisation et conception de graphiques).
- Développer ses compétences en matière de nouvelles technologies et les appliquer dans le cadre de sa stratégie commerciale (site internet, e-commerce, référencement, e-réputation, réseaux sociaux, open

source), en intégrant les évolutions récentes et importantes en matière de protection des données.

- S'approprier les fondamentaux du marketing, de la relation client et être en capacité de concevoir ses outils de communication (training commercial, marketing, techniques de vente, supports, newsletter...)
- Connaître les bases du droit du travail et savoir manager l'activité professionnelle des salariés (contrat de travail et cadre légal de la représentation du personnel)
- Rendre son entreprise plus écoresponsable en s'appropriant les fondamentaux de développement durable pour les appliquer et les valoriser pour sa propre entreprise
- Maîtriser le fonctionnement et le développement d'une autoentreprise afin d'en assurer le pilotage et le suivi des indicateurs d'activité.

Les modules intégreront ou aborderont systématiquement dans leur déroulement :

- les fondamentaux et le vocabulaire de la thématique proposée,
- le diagnostic des besoins des participants pour la meilleure adaptation du module à la situation de chaque stagiaire (notamment grâce aux temps d'individualisation),
- la prise en compte de ces besoins diagnostiqués dans le déroulé de la formation,
- des mises en situation en lien avec le thème développé (exercices pratiques notamment).

Plus globalement, BGE Yvelines mettra en œuvre les moyens d'évaluation des acquis en permettant au dirigeant d'évaluer son niveau de maîtrise sur les compétences objet de son parcours de formation.

Il s'agit donc d'une "formation-action"

II- BGE Yvelines : expérience et références qualité

2.1- 26 ans au service des entrepreneurs

Créée en 1993, BGE Yvelines est une association départementale, membre de BGE, 1er réseau national d'appui aux entrepreneurs en France.

Notre métier : conseiller, former et accompagner les entrepreneurs qui souhaitent renforcer leurs compétences pour créer, développer et pérenniser leur entreprise.

Les conseillers formateurs de BGE Yvelines proposent aux candidats à la création d'entreprise un diagnostic individualisé puis un travail approfondi sur le projet et sa formalisation (étude de marché, dossier financier prévisionnel, etc.).

Ils répondent aux questions que tout entrepreneur se pose : pour quel statut opter (autoentrepreneur, société...), quelles incidences fiscales et sociales, quelles aides et financements mobilisables, etc.

En les accompagnant à l'élaboration d'un business plan clair, nos conseillers aident à élaborer des prévisions de chiffre d'affaire réalistes, et facilitent ainsi l'accès au financement des projets.

BGE Yvelines propose une offre complète d'une 30aine de formations collectives et d'une 50aine de modules e-learning (comptabilité-gestion, juridique, commerciale, e-commerce, etc.), un incubateur de projets (la « Couveuse d'entreprises ») et de nombreux outils innovants (Business plan en ligne, financement participatif, un espace de travail en ligne collaboratif, une communauté active de chefs d'entreprises, etc.).

De nombreux partenaires nous ont fait confiance au fil des années pour mettre en œuvre des parcours pédagogiques alliant appuis individuels et formations collectives.

Parmi eux on peut citer l'Etat et ses délégations (Direccte, Préfecture), les collectivités territoriales (Région, Département, EPCI), des organismes délégataires de missions publiques (Pôle Emploi, Agefiph), des OPCA et des entreprises privées.

La Région Ile-de-France a par exemple confié fin 2017 le pilotage de la phase 1 (accompagnement avant la création) de sa nouvelle politique d'appui à la création et au développement d'entreprise (« Entrepreneur#LEADER ») à un consortium composé des BGE d'Ile-de-France, de la Chambre de Commerce et d'Industrie IDF et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat IDF, **BGE étant mandaté pour être chef de file pilote de ce consortium.**

La mise en œuvre de l'ensemble de ces actions est assurée par une équipe opérationnelle composée de 21 collaborateurs : 15 salariés (1 directeur, 4 assistantes et 10 conseillers formateurs) et 6 intervenants externes.

Depuis 25 ans, nous avons accueilli plus de 20.000 entrepreneurs, et chaque année plus de 1700 personnes sollicitent nos services.

BGE Yvelines a initié son activité au nord des Yvelines, puis a progressivement développé ses actions sur différentes communes, permettant aujourd'hui une forte présence locale avec 11 lieux d'accueil hebdomadaire sur l'ensemble du département.

BGE Yvelines dispose des partenariats techniques permettant l'accès à l'ensemble des dispositifs d'aides et services à disposition des candidats à la création d'entreprises et aux dirigeants déjà en poste.

2.2- Nos engagements qualité

2.2.1- Datadock

BGE Yvelines a été référencée dans le cadre de Datadock, permettant à ses partenaires d'inscrire ses actions de formation dans leurs catalogues de référence selon leurs propres modalités.

Plusieurs de nos actions sont référencées sur DOKELIO Ile-de-France, base de données régionale disponible sur Internet, réservée aux organismes de formation et aux financeurs.

Cette base de données commune permet d'automatiser et de fiabiliser les échanges d'informations avec les différents acteurs du secteur de l'emploi-formation (financeurs publics, organismes de formation, prescripteurs, etc.).

Concernant Datadock, BGE Yvelines a répondu à l'ensemble des 21 indicateurs qualité, tous validés après la première saisie, sans demande d'information complémentaire. La plupart de ces critères faisaient déjà partie des exigences qui nous permettaient d'être référencés sur les dispositifs pour lesquels nous sommes mobilisés par ailleurs.

La capture écran ci-dessous atteste de ce référencement, le mail de confirmation étant joint au dossier déposé sur le site de l'Agefice au titre de la réponse à cet appel à projet.

Bienvenue sur votre espace DataDock.

VOIR VOTRE DERNIÈRE DÉCLARATION VALIDÉE

Votre Organisme de Formation a pour statut : Examiné

Vous êtes actuellement référencable dans le DataDock

Votre déclaration a été examinée par un financeur. Vous trouverez ci-dessous le résultat de cet examen :

Félicitations ! Votre déclaration a été validée, vous êtes désormais référencable dans le DataDock, vous trouverez ci-dessous un résumé de l'examen effectué.

• Informations générales : Validées	✓
• Etablissement : Validé	✓
• Certifications : Validées	✓
• Indicateurs validés : 21/21	✓
• Indicateurs rejetés : 0/21	✗

2.2.2- Labellisation BGE Réseau et Union des Couveuses

BGE Yvelines est détentrice du label qualité BGE reconduit après audit tous les 3 ans (ISO 9001), ainsi que du label qualité de l'Union des Couveuses d'entreprises.

BGE Réseau est certifié ISO 9001 par Bureau Veritas depuis juin 2007 pour sa capacité à maîtriser la labellisation qualité de chacune des BGE.

La démarche qualité des BGE est bâtie dans une logique de transparence et d'ancrage aux réalités : les rapports d'audit sont instruits par une commission à laquelle participent l'Europe, le ministère des finances, le ministère de l'emploi, la Caisse des Dépôts et Consignations, des chefs d'entreprise et des BGE.

Sur ces bases, le dernier audit externe de BGE Yvelines a été réalisé le 28 septembre 2018.

Le référentiel dans sa version 2018 impose l'audit de 42 indicateurs répartis en 5 axes : projet stratégique, garantie économique (pilotage économique et financier), garantie métier (organisation, management, gestion des compétences, professionnalisation, qualité des services), garantie environnement et garantie impact.

Le rapport d'audit a souligné la maturité de l'organisation et des process de BGE Yvelines, avec des résultats satisfaisant aux critères de renouvellement de la labellisation dans le cadre des nouvelles exigences du label.

L'attestation d'attribution du label qualité BGE, confirmant le respect des exigences de l'ensemble du référentiel par BGE Yvelines, signée par Sophie Jalabert, Déléguée générale BGE Réseau, est jointe au dossier saisi en ligne.



2.2.3- La Certification professionnelle de nos parcours de formation

Notre organisme est par ailleurs engagé dans une démarche de certification professionnelle de ses formations, et ce à deux titres :

- La certification professionnelle « Entrepreneur de la TPE » avec l'Union des Couveuses,
- La certification professionnelle « Construire et conduire un projet entrepreneurial » avec BGE Réseau.

Certification Union des Couveuses

Le 30 janvier 2015, le Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) a intégré le parcours complet de test d'activité en Couveuse d'Entreprises (habilitation : Arrêté du 9 janvier 2015, publié au Journal Officiel n° 2724 du 30 janvier 2015).

L'inscription au RNCP permettra à un entrepreneur ayant bénéficié d'un accompagnement en Couveuse, d'obtenir le titre de certification professionnelle « Entrepreneur de la TPE », formation éligible au CPF sous le code : 161360.

Nous avons fait ce choix et la Couveuse des Yvelines est très concrètement entrée dans la procédure de déploiement de la certification depuis le début de l'année 2016.

Depuis fin 2016, la Couveuse des Yvelines a mis son accompagnement en cohérence avec le cahier des charges de cette certification, et propose désormais aux entrepreneurs en couveuse de l'obtenir.

Cette certification est désormais proposée dans le cadre de la VAE pour les Chefs d'entreprise ayant créé leur activité depuis au moins 3 ans, via la confrontation de leurs acquis à un référentiel de compétences.

Certification BGE Réseau

L'enjeu pour les BGE de s'engager dans une démarche de certification était lié à la volonté de valoriser les compétences acquises dans un parcours entrepreneurial en les identifiant, en les mesurant et en les faisant reconnaître.

BGE a lancé deux démarches en parallèle :

- un titre au RNCP, Répertoire National de la Certification Professionnelle,
- une certification à l'inventaire.

Un groupe de travail a été mis en place, composé de conseillers BGE, de formateurs, et de responsables pédagogiques BGE.

Cette démarche de certification a obtenu le soutien de Madame Pinville, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire. Mme Pinville a officiellement soutenu la démarche BGE auprès de la CNCP.

Par ailleurs, BGE a également bénéficié du parrainage d'une autorité légitime, la CPME, par ailleurs également partenaire des BGE, notamment pour BGE Yvelines dans le cadre de la « Mallette du Dirigeant » sur notre département.

La certification professionnelle « Construire et conduire un projet entrepreneurial » a été inscrite à l'inventaire des certifications de la CNCP le 16 décembre 2016.

2.2.4- Témoignages d'entrepreneurs

Parce que la qualité d'un travail se mesure également à l'aune de la satisfaction de bénéficiaires, voici quelques témoignages récents d'entrepreneurs ayant bénéficié de formations collectives et individuelles de BGE Yvelines :

***« Merci encore de m'avoir accompagnée dans cette nouvelle aventure ! »
Corinne V., Salon de thé, magasin bio, 01/01/2019***

***« Je remercie la BGE des Yvelines, qui permet d'anticiper le devenir d'un projet, par sa compétence et son souci de l'Humain. »
Alice W., Conseillère formatrice, 28/02/2019***

« Je souhaite vraiment vous remercier très chaleureusement pour votre accompagnement de ces derniers mois qui m'a été précieux et pas seulement du point de vue du développement de mon activité. »

Boris V., Consultant en affaires publiques, 11/04/2018

« Au grand plaisir de vous revoir, et en vous remerciant infiniment pour votre écoute, vos précieux conseils et votre gentillesse »

Katya L., Agence de décoration d'intérieur, 23/08/2018

« Dans le cadre du lancement de mon entreprise, j'ai suivi plusieurs modules de formation dispensés par BGE Yvelines. J'avais en effet besoin d'y voir plus clair sur la tenue des comptes d'une entreprise et les aspects administratifs de la gestion en général, je me voyais mal me lancer à mon compte sans formation préalable en gestion, même avec l'aide d'un expert-comptable. J'ai donc acquis les compétences nécessaires pour m'organiser efficacement au quotidien sur le plan comptable et administratif, et c'est un atout considérable pour être serein sur ce sujet plus que sensible et donc plus disponible sur mon coeur d'activité ainsi que sur le plan commercial. »

Pierre S., Coaching et formation, 05/09/2018

« Merci pour cette belle formation et votre travail dans la bonne humeur et le sérieux !! »

Yazid F., Pâtisserie Salon de thé, 23/10/2018

« Ce mail étant à la base pour vous dédier un Immense Grand Merci, pour votre rapidité d'analyse de la situation qui était un peu particulière et complexe, et toute votre aide et vos encouragements autour de ce recentrage pour que je sois moins éparpillée, plus efficace, plus sereine et concentrée sur ce fil conducteur que vous m'avait donné. Merci du fond du cœur pour tout ça. »

Christelle L., Naturopathe, 05/11/2018

« Je me permets de vous écrire car la semaine dernière l'atelier boutique Coup de coudre vient de fêter son deuxième anniversaire ! Ce projet n'aurait pas vu le jour sans votre dévouement et sans l'aide que vous m'avez accordée. Merci de m'avoir soutenue et de m'avoir aidée à mettre ce projet au point ! »

Galina D., atelier boutique couture, 15/01/2019

III- Réalisations dans le cadre des précédentes opérations

3.1- Nombre d'actions de formation réalisées

Sur les trois dernières années, un total de **50 journées de formation** ont été dispensées au bénéfice de dirigeants éligibles à l'opération Mallette du Dirigeant, ainsi réparties :

	2016	2017	2018
Formation Comptabilité Gestion	9 journées	3 journées	3 journées
Lire et analyser son bilan	3	1	1
Bien gérer sa trésorerie	3	1	1
Mise en place des tableaux de bord	3	1	1
Formation Numérique	7 journées	6 journées	
Socle commun			
Site internet et e-commerce		1	
Référencement internet et e-réputation (2 jours)	3 x 2	2 x 2	
Utilisation des réseaux sociaux	1	1	
Open source			
Formation Marketing	4 journées	6 journées	
Fondamentaux et bases du marketing		1	
La relation client, Agir sur la qualité et la satisfaction			
Réussir ses supports de communication (2 jours)	2 x 2	2 x 2	
Concevoir une Infolettre		1	
Mod 1 : Les fondamentaux de la comptabilité et de l'analyse financière (4 jrs)			
Mod 2 : Digitaliser son entreprise (4 jrs)			
Mod 3 : Le Web et le E-Commerce; les outils pour améliorer son chiffre (4 jrs)			
Mod 4 : Fondamentaux du marketing et technique de ventes (4 jrs)			
Mod 5 : Stratégie de communication et déclinaison sur le web (4 jrs)			8 journées
Mod 6 : Recrutement, Intégration, Droit du travail (4 jrs)			4 journées
Mod 7 : Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint (4 jrs)			
Mod 8 : Rédiger des contrats en toute assurance (4 jrs)			
Total	20 journées	15 journées	15 journées

3.2- *Appréciation des réalisations et pistes d'amélioration*

Lorsqu'une personne nous sollicite pour une formation dans le cadre du programme de la Mallette du Dirigeant, nous vérifions son éligibilité, puis elle est reçue par le référent formation qui va construire un programme adapté et qui corresponde à ses besoins.

L'assistante formation l'aide ensuite à constituer son dossier qui sera transmis au point d'accueil AGEFICE.

Les envois de dossiers se font par mails, nous n'avons cependant pas d'accusé de réception.

Ainsi, nous avons pu constater qu'un dossier, pourtant envoyé bien avant la date de la formation, n'avait pas été traité.

Plus globalement, les dossiers que nous avons adressés à l'AGEFICE ont nécessité plusieurs relances afin de nous assurer de leur bonne réception. Et pour certains d'entre eux, les mails initiaux n'ayant pas été retrouvés, nous avons dû faire un nouvel envoi des mêmes documents.

La possibilité dorénavant de pouvoir inscrire les stagiaires en formation même en l'absence d'accord formel de l'AGEFICE est appréciable. Il reste que même plusieurs mois après la fin des formations, certains accords ne nous sont pas encore parvenus (c'est le cas pour 3 dossiers sur 4).

L'utilisation d'une plateforme numérique type Extranet pourrait être une solution permettant de répondre à ces problématiques. L'actuel site Internet de l'AGEFICE, déjà très bien pensé et fonctionnel et proposant déjà un espace privatif aux opérateurs, pourrait être utilisé dans cette optique.

Cela permettrait ainsi l'échange des documents en ligne, offrant un gain de temps pour toutes les parties, une plus grande souplesse pour le suivi des dossiers et les échanges, et une garantie de réception des documents transmis.

Parmi les raisons qui ont pu freiner l'accès ou la sollicitation de l'offre Mallette en 2018, il est à noter que parmi les publics que nous accueillons au quotidien, la cible AGEFICE éligible reste minoritaire. En effet beaucoup de dirigeants qui pourraient être éligibles choisissent de créer sous forme de SAS ou SASU, ce qui les prive du statut de TNS et de l'accès à l'offre de formation AGEFICE.

En ce qui concerne nos process internes, une fois le parcours de formation validé, le chef d'entreprise programme avec l'assistante formation sa présence à un collectif.

Une convocation est adressée dans les dix jours précédant la formation confirmant les lieux, les horaires et les dernières modalités d'organisation.

A l'issue de la formation, les documents nécessaires à la facturation du dossier sont recueillis : Feuille d'émargement, Attestation d'assiduité, Questionnaire de satisfaction, Grille d'auto évaluation sur les acquis du programme de formation.

Un entretien individuel du bénéficiaire avec le formateur permet de clore la formation par un plan d'action à mettre en œuvre.

Nous restons toujours attentifs à l'amélioration de ces process et à leur meilleure adaptation aux besoins des dirigeants.

IV- Mise en œuvre et déroulement de la Mallette du Dirigeant

Principales étapes

- **Entretien initial** pour valider l'inscription,
- **Formations collectives** : deux demi-journées (9h30-12h30 et 13h30-17h30), regroupées soit sur une même journée, ou séparées, un jour par semaine toutes les semaines si possible, avec possibilité d'allonger ce délai en fonction des contraintes des stagiaires dirigeants,
- **Temps individualisés** avec le formateur et accès aux équipements du centre ressource durant les jours de formation,
- **Accès au BGE Club et à ses modules d'E-Learning** et ses nombreux services,
- **Rendez-vous individuel** post formation.

4.1- Mise en œuvre des formations

4.1.1- Niveau nécessaire et prérequis pour cette action

Dirigeant d'entreprise ou son conjoint collaborateur.
Ressortissant de l'AGEFICE.
Ayant analysé ses besoins et ses attentes lors d'un entretien individuel.
Disponible sur les jours de formation.
Acceptant de participer activement à la formation et aux échanges entre entrepreneurs.
Ayant un comportement social adéquat (respect dans les échanges...).

Chaque stagiaire sera reçu en entretien individuel afin d'identifier ses besoins, ses attentes et de valider les pré-requis

4.1.2- Moyens pédagogiques

Temps réservé par le formateur pour des échanges individuels (1 h par jour en temps partagé), afin de traiter les problématiques personnelles des participants.
Espace documentaire : mise à disposition d'ouvrages, de supports de presse et de sites internet spécialisés en création et reprise d'entreprise.
Salle de formation équipée en vidéoprojecteur et internet.
Autres salles de travail pour les travaux en petits groupes.
Sur demande, mise à disposition d'un bureau équipé pour les travaux personnels et/ou d'un ordinateur pendant les jours de formation.

4.1.3- Outils et supports pédagogiques

Livret stagiaire.

Business model nouvelle génération : BGePro.

BGE PRO® est un outil BGE collaboratif, professionnel et didactique de structuration d'un projet jusqu'à l'élaboration d'un business plan. L'outil est accessible en ligne sur une plateforme Internet sécurisée de manière synchrone ou asynchrone avec le consultant référent : la personne peut saisir ses données à tout moment, les modifier puis les faire valider par le consultant référent. Il bénéficie d'une aide en ligne pour la réalisation du dossier, d'une banque d'outils et d'apartés pédagogiques, d'une base de données actualisée et de la possibilité de contacter ou d'échanger avec le référent via le système de messagerie intégré à BGE PRO®.

Sur l'approche financière, juridique et fiscale, la personne a accès à :

- des modules de calcul automatisés : les calculs s'opèrent en fonction des options ;
- une base de données actualisée, liée aux questions fiscales et sociales, permet d'avoir des simulations fiables quel que soit le cas de figure ;
- un format de business plan constituant un tableau de bord pour le dirigeant.

Apports en vidéo projection et supports audiovisuels.

Logiciels comptables et tableaux de trésorerie.

Dossiers-guide thématiques à chaque étape de la formation.

Supports techniques : exemple de bilans, de tableaux de bords, de tableau de trésorerie.

Accès à « MonBureauVirtuel », espace de travail en ligne proposant nos modules E-learning, des ressources spécialisées, une communauté active de chefs d'entreprises et de nombreux autres services.

Grille d'auto-évaluation de fin de formation déclinée en logique de compétences.

4.1.4- Conditions et délais d'annulation

Du fait de BGE Yvelines :

BGE Yvelines se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation, au plus tard 5 jours ouvrés avant le début initialement prévu de la session de formation.

Dans ce cas, il en informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Au choix du stagiaire, BGE Yvelines pourra reporter l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourser intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne pourra prétendre à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

Du fait du stagiaire :

En cas de demande d'annulation confirmée par courrier postal, courrier électronique ou télécopie, reçue moins de 5 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, BGE Yvelines, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réservera la possibilité de retenir auprès du stagiaire la somme due à la réalisation de ladite action de formation.

4.2- Organisation, évaluation, suivi

4.2.1- Modalités d'organisation de l'action

Afin de s'assurer d'une organisation optimale du déroulement de l'action, **un référent programme a été désigné** : Marc Billand.

Après un parcours riche d'expériences professionnelles diverses (responsable en grande distribution, création et développement de sa propre entreprise, consultant formateur en création et développement d'entreprises), il a intégré BGE Yvelines il y a 12 ans et est aujourd'hui responsable conseil-formation et coordinateur de l'équipe des consultants formateurs.

Il a notamment développé l'offre interne de formation de BGE Yvelines, et a piloté la mise en œuvre de la Mallette du Dirigeant depuis 2015, s'assurant de l'appropriation du dispositif en interne, et contribuant à la meilleure coordination des différents acteurs et interlocuteurs intervenant sur le parcours d'un dirigeant souhaitant s'inscrire dans ce dispositif.

Il est assisté dans son rôle de référent sur la Mallette du dirigeant par Pascale Fleury, assistante de BGE Yvelines depuis 12 ans, affectée par ailleurs à des missions d'assistance comptable et référente procédures qualité, et d'Edwige Vincent, assistante de BGE Yvelines depuis 2,5 ans, par ailleurs chargée d'accueil.

Cette organisation permet d'assurer le meilleur respect des procédures mises en place en référence aux modalités de mise en œuvre des formations telles que définies dans l'appel à proposition.

Les modules seront programmés par demi-journées rassemblées sur une même journée ou dissociées (essentiellement sur la dernière journée), distribuées sur une à huit semaines suivant la durée du module, avec possibilité de moduler l'organisation en fonction des contraintes des stagiaires dirigeants.

Ce délai entre les temps de formations permettra de leur laisser le temps nécessaire à l'appropriation des acquis, et ainsi d'envisager leur mise en œuvre pour leur situation personnelle.

Les temps individualisés proposés au long de la formation seront ainsi optimisés.

Ce déroulement permettra également l'utilisation parallèle de notre offre E-learning sur la période de formation.

Nous avons jusqu'alors privilégié le lundi comme jour de formation dans la semaine, permettant de prendre en compte les contraintes en termes de disponibilité des commerçants.

Chaque module se déroulera selon la séquence suivante :

1) Un temps de reprise des fondamentaux et du vocabulaire

Le formateur introduira le sujet et notamment ses notions fondamentales nécessaires à la bonne compréhension du thème et de ses enjeux. L'objectif sera que chaque participant maîtrise la base essentielle de connaissances, définitions et concepts clefs du thème étudié.

2) Temps d'échange et de recueil des besoins

Par le dialogue et une invitation à poser leurs questions, le formateur tentera de cerner les problématiques et les besoins de chaque individu dans le groupe. Ce sera un temps d'échange, permettant la réponse rapide à des questions spécifiques, et la définition de ce qui sera ensuite travaillé avec les participants. Le formateur sera capable d'adapter, suite à ce recueil des besoins, le contenu de la formation qui suivra. L'objectif sera de redessiner les contours de l'atelier en fonction des demandes et besoins spécifiques de chaque stagiaire.

3) Temps de formation-action sur les besoins identifiés

Une fois que le formateur aura identifié les points principaux qu'il devra développer avec le groupe, la formation pourra se dérouler sous la forme d'un atelier interactif, proposant un travail et des exercices pratiques, permettant de faire monter les stagiaires en compétence. Le formateur s'efforcera de travailler sur les besoins spécifiques révélés, voire individuellement au sein du groupe, et privilégiera l'interactivité pour une assimilation optimale des savoirs.

4) Temps de mise en situation et travail personnel.

Un temps de mise en situation concrète sera ensuite proposé, avec une étude de cas réel ou fictif, permettant au groupe d'appliquer ce qui a été assimilé plus tôt. Cette mise en application ou en situation sera prolongée par un second temps de mise en application personnelle. Pendant ce temps dédié, le stagiaire sera accompagné dans la mise en place d'un plan d'action concret sur la thématique pour son entreprise.

Les modules suivants sont internalisés :

Module 2 : Les fondamentaux de la comptabilité et de l'analyse financière (2j)

Module 11 : Recrutement, Intégration, Droit du travail (4j)

Module 12 : Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint (2j)

Module 13 : Réinterroger son statut juridique (1j)

Module 16 : Maîtriser le fonctionnement de l'autoentreprise (2j)

Module 17 : Evaluer et faire évoluer son autoentreprise (1j)

Les modules suivants sont externalisés auprès de consultants formateurs que nous connaissons bien et dont nous pouvons garantir les références :

Module 1 : Utilisation des tableurs, conception de tableaux et graphiques (2j)

Module 5 : Le Web et le E-Commerce, les outils pour améliorer son chiffre d'affaires (3j)

Module 6 : Les fondamentaux du digital et des réseaux sociaux + e-reputation (2j)

Module 7 : Protection des données personnelles - RGPD (1j)

Module 8 : Fondamentaux du marketing, exploiter une base de données (2j)

Module 9 : Fondamentaux des techniques de vente (4j)

Module 10 : Stratégie de communication et déclinaison sur le Web (3j)

Nous ne souhaitons pas nous positionner sur les modules suivants :

Module 3 : Les essentiels de l'ordinateur, utiliser internet et sa messagerie électronique (2j)

Module 4 : Digitaliser son entreprise (3j)

Module 14 : Rédiger des contrats en toute assurance (4j)

Module 15 : Rendre son entreprise plus éco-responsable au quotidien (4j)

L'offre s'articule ainsi autour de cinq thèmes principaux :

- Comptabilité – Analyse financière – Tableaux de bord
- Nouvelles technologies et compétences numériques
- Marketing et communication
- Ressources humaines et management
- Autoentrepreneuriat.

Et alterne des :

- séances de groupe avec apport en vidéo projection et d'animation
- séances en aparté : application et mises en pratique, simulation ou projets du groupe
- recherches sur Internet
- temps individuels pendant la formation
- échanges et interactions entre les participants
- travaux personnels entre les séances de formation

Complétés pendant la formation par :

- l'accès par Internet à des modules d'E-learning

Et à la fin de la formation par :

- un entretien bilan individuel.

La formation s'engage sur un exercice « interactif » de présentation de chaque entreprise : chaque participant est invité à se présenter (ce que je suis), à présenter son entreprise (ce que je fais) et ce qui le caractérise (ce qui me différencie).

La formation sera mise en cohérence avec les profils de projets et de personnes présentes dans la salle, et sera orientée vers la réponse aux questions que se posent les participants.

L'animation des modules de formation sera agrémentée par des entretiens individuels à la demande et tout au long de la formation, et un entretien-bilan individuel post formation.

4.2.2- Modalités d'évaluation à la fin de la formation

L'évaluation en fin d'action de formation se fera dans le cadre d'un entretien-bilan individuel du stagiaire, après l'action de formation.

A l'aide du support qui lui sera fourni par le consultant formateur, le stagiaire procédera à son auto-évaluation en fin de formation, selon une logique de compétences maîtrisées.

Sur la base de ses acquis et des compétences transmises pendant les formations, le stagiaire devra renseigner plusieurs items, chacun comme « non validé », « en cours d'acquisition » ou « acquis ».

- **Objectifs :**

- Vérifier l'appropriation des différentes notions acquises en formation
- Préparer la mise en application dans leur entreprise et définir un plan d'action
- Mettre en relation et en réseau en fonction des besoins
- Mesurer la qualité du stage (pédagogie, organisation, animation).

- **Contenu :**

- Analyse critique du plan d'action

- Repérage des écarts et des freins à sa réalisation
 - Organisation des démarches à réaliser.
- **Méthode pédagogique :**
- Rendez-vous individuel avec le consultant BGE référent
 - Grille personnelle d'analyse sur chacun des contenus et sur chaque animateur, outil de synthèse du groupe, plan d'action personnalisé.
- **Supports pédagogiques :**
- Plan d'action réalisé par le stagiaire en fin de formation
 - Check list des actions à mener et des partenaires à rencontrer.

4.2.3- Actions de suivi proposées aux stagiaires

Au-delà de l'entretien bilan individuel post formation, nous proposerons aux stagiaires un contact dans les 12 mois avec le consultant formateur qui aura été son interlocuteur au cours du parcours de formation. Ce contact permettra de faire un point d'étape pour vérifier la mise en œuvre des enseignements prodigués, et de leur proposer un éventuel accompagnement complémentaire fonction de leurs besoins (interne ou auprès d'un partenaire).

De plus, avec leur autorisation, nous intégrerons les coordonnées des stagiaires à notre base de données permettant de les tenir informés d'événements, réunions d'informations, rencontres, colloques, etc. qui pourraient les intéresser et leur permettent de renforcer leur réseau professionnel.

4.2.4- Documents liés aux modules de formations

Les modèles de devis, programmes, attestations de compétences, et autres justificatifs et livrables utilisés conformément aux exigences de l'appel à projet et des requis de la base de données DataDock, sont consultables sur l'extranet DataDock à la page concernant notre organisme.

4.3- Offre de formations 2019

Module	Intitulé	Durée	Séquencement
Comptabilité – Analyse financière – Tableaux de bord			
M1	Utilisation des tableurs, conception de tableaux et graphiques	2 jours	Répartition des journées sur 1 à 3 semaines
M2	Les fondamentaux de la comptabilité et de l'analyse financière	2 jours	Répartition des journées sur 1 à 3 semaines
Nouvelles technologies & compétences numériques			
M5	Le Web et le E-Commerce, les outils pour améliorer son chiffre d'affaires	3 jours	Répartition des journées sur 2 à 4 semaines
M6	Les fondamentaux du digital et des réseaux sociaux + e-reputation	2 jours	Répartition des journées sur 1 à 3 semaines
M7	Protection des données personnelles – RGPD	1 jour	-
Marketing et communication			
M8	Fondamentaux du marketing, exploiter une base de données	2 jours	Répartition des journées sur 1 à 3 semaines
M9	Fondamentaux des techniques de vente	4 jours	Répartition des journées sur 2 à 8 semaines
M10	Stratégie de communication et déclinaison sur le Web	3 jours	Répartition des journées sur 3 à 9 semaines

Ressources humaines et management			
M11	Recrutement, Intégration, Droit du travail	4 jours	Répartition des journées sur 2 à 8 semaines
M12	Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint	2 jours	Répartition des journées sur 1 à 3 semaines
M13	Réinterroger son statut juridique	1 jour	-
Autoentrepreneuriat			
M16	Maîtriser le fonctionnement de l'autoentreprise	2 jours	Répartition des journées sur 1 à 3 semaines
M17	Evaluer et faire évoluer son autoentreprise	1 jour	Répartition des journées sur 1 à 2 semaines
Accompagnement individualisé			
Consultations individuelles et accès au centre de ressources physique ou numérique		1h à 4h par module (suivant la durée du module)	Pendant la formation
Accès à notre offre de formation à distance E-learning et offre de e-services		Illimité	Pendant une période de 12 mois à compter de l'entrée en parcours de formation
Accès à notre BGEClub, notre réseau d'entrepreneurs, ainsi qu'à notre réseau de partenaires (voir pages 22 à 25)		Illimité	Tant que l'entrepreneur est actif dans la communauté, l'accès au BGEClub reste ouvert
Bilan de la formation / Plan d'action		1 rdv par personne	A la fin de la formation
Contact suite de parcours		Contact individuel	Dans les 12 mois après la formation

Ainsi pour 2019 nous constatons les principales évolutions suivantes :

L'offre de modules de formations propose une thématique supplémentaire : Autoentrepreneuriat.

L'offre permet une plus grande souplesse avec la possibilité pour le stagiaire d'opter pour des modules de 1 à 4 jours au lieu de 4 jours minimum.

Pour chaque thème, un nombre variable de modules est proposé.

Ces modules sont d'une durée de 1 à 4 jours (7 à 28h) et sont décomposés en modules :

- Fondamentaux
- D'approfondissements.

Chaque demandeur peut choisir librement les modules qu'il souhaite suivre parmi ceux présentés dans les différentes thématiques, de manière consécutive ou non, à concurrence de 140h (20 jours).

4.4- Offre d'accompagnement individualisée

Temps individualisé pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur se rend disponible 1 heure par jour pour des demandes d'entretien individuel afin :

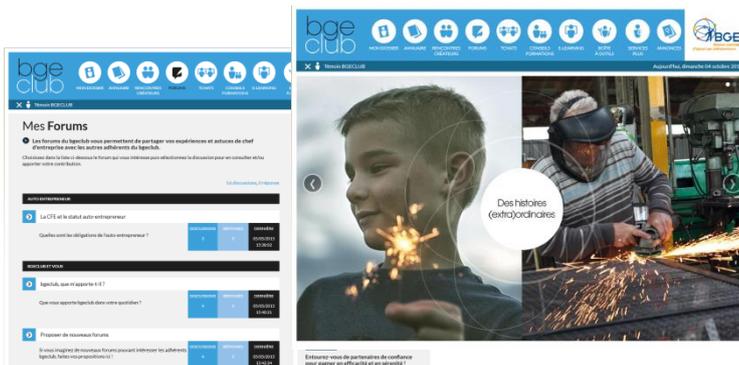
- de traiter les problématiques personnelles des participants,
- d'adapter les points abordés au cours de la formation au projet du stagiaire,
- de fournir des informations spécifiques (sites internet spécialisé, sources documentaires...),
- d'orienter le stagiaire si besoin vers d'autres partenaires.

Par ailleurs, un temps sera dédié pour chaque module, proportionnellement à sa durée, à la mise en place d'un plan d'action individuel pour chaque stagiaire. Il s'agira d'un temps d'appui consacré individuellement à chaque stagiaire, destiné à planifier la mise en application concrète des acquis de la formation dans le cadre de l'activité spécifique du dirigeant.

Accès illimité à notre plateforme collaborative en ligne « BGEClub », intégrant notamment l'offre de formation à distance E-learning

BGE Yvelines met à disposition des personnes qu'elle accompagne sa plateforme en ligne de formation, développée par le Réseau BGE : BGEClub.

BGEClub est un espace de travail en ligne, un bureau virtuel, dédié à la formation des porteurs de projet et chefs d'entreprise.



Ses deux fonctions principales sont :

- de **proposer des ressources** (documents thématiques téléchargeables, modules d'e-learning interactifs pour compléter nos formations présentiels).
- de **développer une communauté active de chefs d'entreprises**, BGEClub offrant un espace d'échange, d'apprentissage et de mutualisation qui permet de développer son entreprise grâce au réseau.

Cet outil offre ainsi l'accès à des ressources d'accompagnement :

- Disponibles en permanence
- Actualisées facilement
- Téléchargeables et imprimables
- Classées selon la méthodologie de l'accompagnement
- Adaptables selon les profils des porteurs de projets.

Les intérêts de cet outil numérique d'apprentissage sont multiples.

D'abord, c'est l'opportunité pour chaque stagiaire d'aller plus loin dans sa formation en ayant accès à de nombreux documents supplémentaires, venant enrichir la formation qu'il pu se voir dispenser. Il peut ainsi, après un apprentissage pédagogique et collectif en présentiel, approfondir de façon plus personnelle et technique une thématique abordée, en se référant aux documents proposés en ligne.

C'est ensuite une vraie plateforme d'E-learning avec l'accès illimité à des modules thématiques d'apprentissage interactifs. Le stagiaire peut à son rythme et depuis n'importe quel ordinateur, suivre un E-learning sur le thème de son choix, qui alterne films explicatifs et exercices pratiques lui servant à

vérifier ses acquis. A l'issue de ces E-learning, une fiche de synthèse imprimable lui est proposée.

En plus des ressources d'apprentissage, le stagiaire retrouvera sur BGe-Club des outils pratiques et opérationnels à utiliser au quotidien dans son entreprise : logiciels, tableaux Excel, modèles de documents types... BGE Yvelines met à disposition à travers son club virtuel de nombreuses solutions professionnelles, développées par nos soins ou OpenSource.

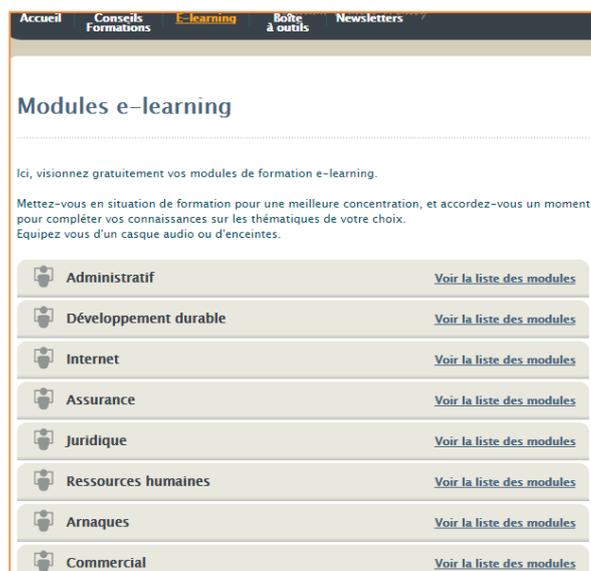
BGEClub propose donc un espace en ligne convivial et unifié, qui s'adapte au profil de chaque accompagnement et permet une réelle continuité de la formation en dehors des regroupements collectifs.

Une offre de formation E-learning pour toutes les thématiques :

Que ce soit en gestion, en compétences numériques, en marketing et communication ou en gestion de ressources humaines, nous proposerons aux stagiaires d'accéder à un ou plusieurs modules E-learning complétant chaque journée de formation.

D'une durée moyenne de 2 heures, ces modules permettent d'approfondir une thématique de la formation, ou de valider et renforcer les acquis du stagiaire à travers des exercices de connaissance et de compréhension interactifs et auto-corrigés. Nous proposons à l'issue de chaque module une fiche de synthèse téléchargeable et imprimable pour que le stagiaire garde une trace de son apprentissage à distance.

Afin de pouvoir adapter la formation au profil et au rythme de chacun, ces modules sont disponibles à toute heure et depuis n'importe quel ordinateur.



Nous avons sélectionné et intégré à notre accompagnement des modules E-learning à la fois variés et complets, permettant aux stagiaires de se perfectionner dans n'importe laquelle de nos thématiques de formations. Nous proposons ainsi un catalogue riche offrant un à plusieurs modules interactifs pour chaque journée de formation, afin de répondre aux besoins de spécialisation de chacun.

Notre catalogue complet inclut près de 50 modules de formation couvrant tous les aspects de la gestion d'entreprise, de la finance au numérique en passant par le marketing et la communication et de multiples thèmes spécifiques.

A titre d'exemple, les stagiaires pourront faire usage de modules sur les thèmes suivants :

- Comprendre la logique comptable
- Lire et comprendre un compte de résultat
- Gérer les opérations courantes
- Comprendre le fonctionnement de l'amortissement
- Comprendre le fonctionnement de la TVA
- Calculer un prix de revient
- Optimiser la gestion des stocks

- Planifier la trésorerie
- Gérer la trésorerie
- Suivre son activité à l'aide d'un tableau de bord efficace
- L'informatique au service de mon entreprise
- Vendre sur internet
- Sites webs efficaces
- Marketing sur les réseaux sociaux
- Mieux connaître les outils de communication et savoir les utiliser
- Booster ses ventes avec une argumentation percutante
- Créer un fichier et savoir l'exploiter commercialement
- Vendre plus et mieux

Etc...

MARKETING ET COMMERCIAL

-  CONSTRUIRE SON PLAN DE COMMUNICATION EN 10 ÉTAPES
-  MIEUX CONNAÎTRE LES OUTILS DE COMMUNICATION ET SAVOIR LES UTILISER
-  COMMENT VENDRE PLUS ET MIEUX ?

GESTION, FINANCE, COMPTABILITÉ

-  COMPRENDRE LA LOGIQUE COMPTABLE
-  LIRE ET COMPRENDRE UN COMPTE DE RÉSULTAT
-  GÉRER LES OPÉRATIONS COURANTES
-  COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE L'AMORTISSEMENT
-  COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA TVA
-  CALCULER UN PRIX DE REVIENT
-  OPTIMISER LA GESTION DES STOCKS
-  PLANIFIER LA TRÉSORERIE
-  GÉRER LA TRÉSORERIE
-  SUIVRE SON ACTIVITÉ À L'AIDE D'UN TABLEAU DE BORD EFFICACE

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE, FISCAL ET SOCIAL

-  PROTÉGER SA MARQUE
-  PROTÉGER SON INVENTION
-  CONNAÎTRE LES PROCÉDURES POUR ROMPRE UN CONTRAT DE TRAVAIL
-  CONNAÎTRE LES PRINCIPES ESSENTIELS DES CONTRATS COMMERCIAUX
-  BIEN CONNAÎTRE SES RESPONSABILITÉS ET MAÎTRISER LES RISQUES
-  BIEN S'ASSURER UN ACTE INDISPENSABLE

Accès à notre centre de ressources et à notre réseau de partenaires dont réseau d'entrepreneurs

Les stagiaires pourront avoir librement accès à notre **centre de ressources**, pendant ou en dehors des temps formation. Nous proposons :

divers annuaires, des revues généralistes et spécialisées (Presse locale Yvelines, Feuillet Rapides F. Lefebvre, RF Conseil, etc.), l'accès à l'espace professionnel du site de l'AFE (dossiers projecteurs, mémofiches, études,...), les offres de la Région et de divers prestataires pour la formation, de nombreux ouvrages spécialisés fiscal, social, juridique ou thématiques, une base documentaire interne constituée au fil du temps (classement thématique : études de marché, franchises, activités artistiques, statistiques, communes des Yvelines, guides, etc.).

Nous leur proposerons également de **nombreuses solutions de mise en réseau**, qui pourront leur être utiles dans le meilleur développement de leur activité :

- les consultants formateurs de BGE Yvelines utilisent la base de données « Jungo » pour connaître les coordonnées de **chefs d'entreprises qui ont été accompagnés** par nos soins, et ainsi mettre en relation si besoin les entrepreneurs entre eux.

- BGE Yvelines participe à de **nombreux événements locaux** qui sont autant d'occasions de mises en avant d'entrepreneurs accompagnés (petits déjeuners rencontres, réunions thématiques organisées par les clubs d'entrepreneurs partenaires, réunions d'informations experts, colloques organisés par des collectivités partenaires, etc.)

- BGE Yvelines organise tout au long de l'année des **journées thématiques**, à destination de différents publics, qui sont autant d'occasions de "réseauter" : jeunes dirigeants, public salarié, rencontre intergénérationnelle de la Couveuse d'entreprises, etc.

- BGE Yvelines organise divers événements chaque année **favorisant la rencontre des différents acteurs de la création et du développement d'entreprises**, et du développement économique local sur les Yvelines ; ces personnes profitent de l'occasion pour échanger, faire connaissance et envisager des collaborations. Les entrepreneurs que nous accompagnons et formons sont également conviés.

Plus globalement, BGE Yvelines a développé **des liens étroits avec la grande majorité des acteurs de l'entrepreneuriat du département** au fil des années, qui peuvent être mobilisés au service des entrepreneurs, aux différents moments clé du parcours entrepreneurial.

Voici la présentation de ces partenaires et des modalités de collaborations, classés selon 3 thématiques :

- Les organismes proposant conseils et/ou formations
- Les organismes de financement
- Les incubateurs et immobiliser d'entreprise.

1 – Organismes proposant conseils et/ou formations

Partenaire	Modalités de collaboration
Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers	Les chambres consulaires proposent de nombreux services aux entrepreneurs : conseils, formations, centre de formalités, conseillers spécialisés sur certains thèmes, notamment métiers de l'hôtellerie restauration, transmission d'entreprises... BGE Yvelines intervient en complémentarité, les prescriptions étant réciproque tant sur les compétences que sur les profils accompagnés. La collaboration devient plus étroite depuis fin 2017 avec la mise en œuvre d'Entrepreneur#Leader en Ile-de-France.
Associations de bénévoles	Elles mobilisent des retraités bénévoles qui ont dans leur parcours généralement eu des fonctions d'encadrement en entreprise, et qui se proposent d'apporter leur expérience au service de porteurs de projet de création d'entreprises. Ces bénévoles peuvent également intervenir en parrainage d'entrepreneurs ayant bénéficié de financements types prêts d'honneur. Sur les Yvelines nous collaborons avec : AILE à Louveciennes, Suzanne Michaux à Versailles, Salvetera à la Celle Saint Cloud, Pivod au Vésinet, Ecti à la Celle Saint Cloud et Egee à Versailles.
Experts et consultants indépendants	Experts comptables, avocats conseil, assureurs, agences immobilières... dans le cadre de leurs domaines d'expertise, ces experts peuvent apporter un appui technique aux entrepreneurs. Nous avons constitué au fil des années un fichier qualifié de nos contacts experts. Nous pouvons garantir leurs qualités tant techniques qu'éthiques pour avoir eu une vision concrète de leur savoir, de par leur

	<p>mobilisation passée et le retour que nous en avons eu. Cet annuaire répertorie des experts répartis sur l'ensemble du département des Yvelines, classés par domaine d'expertise. Exemples : avocats (Cabinets Hauville à Mantes-la-Jolie, De Crépy à Versailles ou Guérard à Epône...), Compta/social (Odyce Conseil à Conflans-Ste-Honorine, Raimbault Chaugny aux Mureaux, PSD à Freneuse...), Informatique / numérique (MCG Consult à Mantes-la-Ville, SQYLAB à La Verrière, SUNLAB à Viroflay...), etc.</p>
Chefs d'entreprises accompagnés	<p>Nous pourrions également mobiliser des chefs d'entreprises que nous avons accompagnés dans la construction de leur projet (plus de 1500 sur les 5 dernières années), qui sont autant de personnes ressources pour de potentiels futurs chefs d'entreprises. Etant passés par un parcours similaire, il peuvent se rendre ponctuellement disponibles pour expliquer leur expérience, les obstacles qu'ils ont pu rencontrer et comment ils les ont franchis. Ils se mobilisent à notre demande à diverses occasions (témoignages lors de conférences par exemple).</p>
Urssaf, Impôts, Assureurs...	<p>Ces organismes peuvent être sollicités directement par les entrepreneurs ou intervenir dans le cadre d'ateliers organisés par eux-mêmes ou par d'autres acteurs (dont BGE Yvelines) de la création d'entreprises.</p>
Clubs d'entrepreneurs	<p>Ils regroupent des entrepreneurs d'un territoire et organisent des rencontres afin de rompre l'isolement du chef d'entreprise, et proposent à leurs adhérents des réunions d'information thématiques. Sur les Yvelines nous pouvons citer le Club des entrepreneurs du Val de Seine (Les Mureaux), le Club des entrepreneuses (Sartrouville), les Femmespreneurs (Croissy-sur-Seine), le GEBS (Boucle de la Seine), Entreprendre en Val de Seine (Les Mureaux), Créactives (Montigny-le-Bretonneux), DeltaSQY (Elancourt), Convergence (Voisins le Bretonneux), Happy Hour Business Club (Saint-Quentin-en-Yvelines), Businessnet 78 (Yvelines), Mompreneurs (Yvelines), GIR Vallée de Seine (Mantois), Entreprises et Passion (Poissy), ABC Epône (Epône), BNI (Mantes-la-Jolie, Poissy, Saint Germain en Laye, Louveciennes, Versailles et Plaisir), Versailles Club Affaires (Versailles), Entreprendre au Pecq, Entreprendre à Louveciennes, Entreprendre à Marly le Roi... Plusieurs de ces clubs intègrent des entrepreneurs passés par BGE Yvelines ou nous sollicitent pour intervenir dans leurs réunions. Nos collaborations se traduisent par des prescriptions réciproques.</p>
Club FACE	<p>La Fondation Agir Contre l'Exclusion mobilise des cadres dirigeants pour parrainer de jeunes chefs d'entreprises, en complémentarité d'actions d'accompagnement.</p>

2 – Les organismes de financement

Partenaire	Modalités de collaboration
Initiatives Seine Yvelines, Initiatives St-Quentin-en-Yvelines, Initiatives Centre et Sud Yvelines, AFACE	<p>Les plateformes Initiatives proposent un prêt à taux zéro (prêt d'honneur), affecté en fonds propres, permettant un effet levier pour l'obtention d'un prêt bancaire complémentaire, et ainsi renforcer les capacités de financement d'un projet.</p> <p>Les plateformes Initiatives orientent vers BGE Yvelines les porteurs de projet qui nécessitent un accompagnement à la formalisation et au montage de projet. BGE Yvelines détecte les projets, valide leur éligibilité, leur viabilité, accompagne les candidats et le montage des dossiers (business plan) et les présente en comités pour l'obtention d'un prêt d'honneur. BGE Yvelines est membre des comités d'attribution des prêts et membre des conseils d'administration en qualité d'expert. BGE Yvelines accompagne de 20 à 50% des dossiers présentés sur les Yvelines.</p>
Réseau Entreprendre	<p>Accorde des prêts d'honneur (à taux zéro) de 15 à 90000€, avec un objectif de création d'emplois dans un délai de 3 ans. BGE Yvelines partage sa permanence à la Pépinière de Versailles avec Réseau Entreprendre 78, ce qui permet des échanges informels, notamment sur nos créateurs communs.</p>
Adie	<p>L'Adie oriente vers BGE Yvelines les porteurs de projet pour qui un accompagnement est nécessaire au montage de projet et à la validation du business plan. BGE Yvelines oriente vers l'Adie les candidats qui n'ont pas accès aux crédits bancaires, soit parce qu'ils rencontrent des difficultés personnelles, soit parce que leur projet n'entre pas dans le champ des réseaux bancaires traditionnels. Ils peuvent alors bénéficier de l'offre de services de l'Adie en matière de micro crédit : prêt d'un montant maximum de 10 000 euros (microcrédit complété par un prêt d'honneur et éventuellement une aide de la Région).</p>
Banques (BNP, BP, SG, CM, CIC, CA, CN, LCL, CE, Crédit Coop)	<p>BGE Yvelines facilite l'accès des créateurs aux emprunts bancaires grâce à la confiance des banques au regard des dossiers construits et validés et à la réussite des projets. Plusieurs situations nous amènent à développer ce type de partenariat : présentation par les porteurs de projet que nous avons accompagnés de leur dossier finalisé estampillé BGE à leur banque, sollicitation d'une banque en parallèle d'un prêt d'honneur, rencontres à l'occasion de la présentation de dossiers en comités d'engagements (Yvelines</p>

Actives, Initiatives, etc.), organisation à l'invitation des banques de rencontres lors de leurs réunions internes afin de mieux connaître nos actions et de fluidifier nos échanges, etc. Chaque année, ce partenariat contribue à lever près de 4 M€ pour les projets de nos entrepreneurs.

France Active Yvelines	Yvelines Actives propose des garanties d'emprunt (FAG et FGIF). Yvelines Actives oriente vers BGE Yvelines les porteurs de projet qui nécessitent un accompagnement à la formalisation et au montage de projet. BGE Yvelines détecte les projets, valide leur éligibilité, leur viabilité, accompagne les candidats et le montage des dossiers (business plan) et les présente en comités pour l'obtention d'un prêt d'honneur et d'une garantie d'emprunt bancaire. BGE Yvelines est membre du comité d'attribution des prêts et membre du conseil d'administration. BGE Yvelines accompagne de 30 à 40% des dossiers présentés.
Crowdfunding : Ulule, Hello Merci, Lendopolis, Wiseed	<p>Avec « BGE Participatif », BGE Yvelines donne accès à ses entrepreneurs à une offre de financement complète dans le cadre de partenariats récents du réseau BGE avec des experts du financement participatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le Don avec ULULE : Ulule, leader européen du financement participatif, propose une plateforme de crowdfunding dédiée aux projets entrepreneuriaux. Avec 1 million de membres et le meilleur taux de succès de toutes les plateformes de crowdfunding, ULULE est un partenaire disposant d'un média puissant pour une visibilité maximale des projets candidats. . Le Prêt Solidaire avec HELLO MERCI : Hello Merci est une plateforme de prêts solidaires (taux 0%) entre particuliers permettant d'accéder à un financement jusqu'à 10 000 euros pour une durée de remboursement jusqu'à 36 mois. . Le Prêt Rémunéré avec LENDOPOLIS : Lendopolis permet aux TPE/PME françaises de plus de 2 ans ayant des projets de développement, même atypiques, d'emprunter des fonds auprès des particuliers pour financer leurs projets. Les demandes de financement vont de 10K€ à 1M€, sans garanties ni cautions. . L'Equity avec WISEED : Wiseed est l'acteur leader de l'équity crowdfunding en France. L'équity crowdfunding ou crowdfunding en capital permet à des particuliers de se regrouper pour investir dans des entreprises à potentiel et en devenir actionnaires. Grâce à leur prise de participation, les particuliers qui constituent la communauté Wiseed peuvent contribuer au succès des entreprises en apportant leurs conseils et leur carnet d'adresses.

3 – Incubateurs et immobilier d'entreprise

Partenaire	Modalités de collaboration
Pépinières d'entreprises et hôtels d'activité	Les conseillers BGE Yvelines orientent en tant que de besoin leurs créateurs vers les pépinières et hôtels d'activité de Conflans-Sainte-Honorine, Saint-Quentin-en-Yvelines, Buchelay, Achères, Ecqueville, Les Mureaux, Chanteloup-les-Vignes, Carrières-sous-Poissy, Poissy, Montesson, Sartrouville, Louveciennes, Triel-sur-Seine, Houdan, Versailles. Un conseiller BGE est présent chaque semaine (permanences) au sein des pépinières de Mantes-Buchelay (INNEOS – partenariat suspendu début 2018), de Sartrouville et de Versailles. Nous avons réalisé des diagnostics d'implantation pour l'immobilier d'entreprises des Mureaux et organisons des formations pour l'Espace Prévôté à Houdan.
Centres d'affaire et sociétés de domiciliation	Nous en avons dénombré une 30aine sur le département, dont nous communiquons les coordonnées aux créateurs en fonction de l'adresse souhaitée pour leur entreprise. Ils permettent d'obtenir à minima une adresse commerciale, à laquelle s'ajoutent des services tels que la gestion de l'accueil téléphonique et du courrier, la location ponctuelle d'un bureau et l'accueil des visiteurs, la mise à disposition d'une salle de réunion ou bien l'accès à des espaces de Coworking.
SQY Cub	BGE Yvelines peut orienter vers SQY Cub à Guyancourt au sein de la Maison de l'Entreprise les projets de création d'entreprises innovantes qui souhaitent créer sur les Yvelines. Cet incubateur intègre des créateurs d'entreprises, des experts en projets innovants,...
Couveuse d'Entreprises des Yvelines	La Couveuse d'Entreprises des Yvelines propose des parcours complets de préparation au « métier » de chef d'entreprise. L'objectif est d'organiser un test avant l'immatriculation permettant à un demandeur d'emploi d'apprécier ses capacités à entreprendre et la viabilité économique de son projet permettant une prise de décision argumentée quant à la création effective de l'activité. La Couveuse propose 4 à 12 mois d'accompagnement individuel, une 15aine de formations, un appui logistique, la possibilité de facturer (fonction portage), son réseau d'entrepreneurs, des outils support numériques, etc. Ce dispositif est porté par BGE Yvelines depuis 10 ans.
CAE (Port Parallèle, La	Une Coopérative d'Activités et d'Entreprises permet à un porteur de projet de tester ou valider son projet en qualité d'associé d'une SCOP. Ce dispositif permet de transformer le fruit de son activité en

Forge, Alter-Bâtir et Clarabis)	salaire. Une entrée en CAE pouvant être une suite de parcours pour concrétiser un projet après l'avoir par exemple testé en Couveuse. BGE Yvelines informe les porteurs de projet sur ces dispositifs et assure le suivi des porteurs orientés vers une coopérative.
Sociétés de portage salarial	Versailles (Aastrio, Acefas, ETM, Monday Consultants), La Villeneuve en Chevrie (O Portage), St-Quentin-en-Ynes (RH Solutions, Interfaces & Développement)... Le portage salarial propose d'allier une activité d'indépendant tout en conservant les avantages et la sécurité du régime général des salariés (Retraite ARRCO et AGIRC, prévoyance, formation professionnelle continue, Pôle Emploi...). Libéré des contraintes administratives inhérentes à une activité indépendante, le professionnel en portage peut se concentrer sur son cœur de métier : la recherche de missions et leur réalisation. Dans le cadre du développement de nos partenariats, une présentation du portage salarial assuré par RH Solutions est venue compléter les formations juridiques proposées par notre Couveuse d'entreprises permettant à nos entrepreneurs de bénéficier d'informations et d'un accueil privilégié pour la poursuite de leur parcours.
Espaces de Coworking	Des espaces de Coworking sont souvent proposés par les centres d'affaires et les pépinières d'entreprise. Nous avons identifié plusieurs espaces pour lesquels le Coworking est mis en valeur afin d'apporter une plus-value et un confort de travail aux utilisateurs : B-libre à Guyancourt, Le 50, espace de Coworking en milieu rural à Méré près de Monfort Lamaury, La pépinière Isaac Newton aux Mureaux et les centres Régus. Ces espaces de travail permettent pour certains un accès 24h/24 et 7J/7 avec des espaces en placement libre et des espaces en placement réservé avec accès à un casier. BGE Yvelines développe des relations avec ces espaces afin de permettre un accueil personnalisé des porteurs de projets accompagnés.

V- Moyens mobilisés pour la prestation

5.1- Une équipe de professionnels au service des entrepreneurs

BGE Yvelines est composée d'une équipe de professionnels de la création/reprise d'entreprise qui met en œuvre les actions de formations individuelles et collectives au service des entrepreneurs.

Chaque entité de l'équipe de BGE Yvelines (équipe pédagogique et administrative) intervient de façon coordonnée et complémentaire.

Cœur du système, les conseillers formateurs (équipe pédagogique) font l'objet d'une attention toute particulière lors du recrutement et ce pour répondre à deux enjeux majeurs :

- savoir mobiliser une personne dans un parcours professionnel, savoir lui transférer des savoirs et ce quel que soit son profil, sa situation de départ et son niveau de culture économique,
- savoir mobiliser une expertise technique sur un projet de création / reprise ou développement d'entreprise.

De formation supérieure en économie/gestion, ils disposent d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'accompagnement (formation, coaching), enrichie par la diversité des cas concrets rencontrés chaque jour sur le terrain. Ils ont une pratique avérée des outils de gestion (tableaux de bord, plan de financement...) adaptés à l'entreprise accompagnée.

Ils ont des réflexes commerciaux (approche marketing, capacité à concrétiser un plan d'action commerciale). Ce sont par ailleurs des professionnels rôdés aux techniques de face à face et d'apprentissage en situation de travail : capacité d'écoute, d'adaptation à l'entreprise et au chef d'entreprise, d'identification des problèmes, aptitudes pédagogiques.

De plus, afin de garantir un niveau de qualité optimal de leur travail, un référent technique, coordinateur de l'équipe des consultants, en lien avec la direction, est en charge de :

- la **relecture systématique de tout dossier** produit par un consultant et destiné à un tiers (banque, prêt d'honneur, subvention, etc.) ;
- l'analyse et l'accompagnement des **situations spécifiques** (aspect technique inédit d'un dossier...) ;
- la **veille des compétences techniques** des consultants, permettant une formation permanente de par les conseils qu'il peut dispenser ad hoc, et permettant le repérage des besoins en rapport avec le plan de formation ;
- **l'actualisation et le perfectionnement des outils pédagogiques** : dossiers économique et financier, documents remis aux stagiaires, tableaux de bords à destination des entrepreneurs, etc.
- l'animation de **réunions techniques bi mensuelles** permettant l'échange de bonnes pratiques et la diffusion d'actualités juridiques, fiscales, sociales, sectorielles, etc.

Voici le détail des fonctions, compétences et expériences des collaborateurs qui composent l'équipe de BGE Yvelines, associée à la mise en œuvre de la « Mallette du Dirigeant »

Nom	Responsabilités - Expertises	Formations/expériences	Ancienneté à BGE Yvelines
ADMINISTRATION DIRECTION ET ENCADRANTS			
Michel ZELLA 49 ans	Directeur depuis août 2000 Gestion des Marchés (Région, Agefice, Activity, DLA...) Pilotage d'une équipe de +- 15 salariés. Animation de relations partenariales (financeurs, prescripteurs, acteurs de l'entrepreneuriat, etc.) Gestion financière, RH, développement...	Formation DEA Economie Industrie, Services et Communication Maîtrise Sciences Economiques Expériences professionnelles 5 ans créateur associé d'une SARL: gestion financière, relations fournisseurs, communication, etc. 8 ans consultant formateur création développement d'entreprises 19 ans directeur BGE Yvelines	Salarié depuis Juin 1997 Soit 21 années d'expérience à BGE Yvelines
Marc BILLAND 57 ans	Consultant formateur, Responsable pôle création développement d'entreprise Responsable pédagogique de la formation Spécialisé en comptabilité gestion, plan commercial, étude de marché Animation de relations partenariales et référent territoire Nord Est 78.	Formation Maîtrise d'Administration Economique et Sociale Expériences professionnelles 9 ans Chef de secteur (Grande distribution) 8 ans Chef d'entreprise créateur restauration rapide 15 ans consultant formateur création développement d'entreprises	Salarié depuis avril 2007 Soit 12 années d'expérience à BGE Yvelines
Marie Dominique ROSOLI 44 ans	Consultante formatrice, Responsable de la Couveuse d'Entreprises et du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Spécialisée en comptabilité gestion Animation de relations partenariales à l'échelle départementale	Formation DEA en Droit Fiscal, spécialisation en contentieux fiscal et gestion des entreprises Expériences professionnelles 1 an comptable 5 ans responsable 78 ADIE 14 ans consultante formatrice création développement d'entreprises	Salariée depuis mai 2004 Soit 14 années d'expérience à BGE Yvelines
EQUIPE ADMINISTRATIVE ASSISTANTES			
Rocca TOUDERTE 59 ans	Assistante administrative création d'entreprise, chargée de l'accueil physique et téléphonique, de la gestion des agendas,	Formation BEP commerce Expériences professionnelles 6 ans Assistante service foncier	Salariée depuis février 1995 Soit 23 années d'expérience à

	<p><i>saisies base de données, travaux de secrétariat et d'assistance des conseillers, etc.</i></p> <p>Maîtrise des applications spécialisées (agenda informatique, extranet partenaires...)</p> <p>Assistance administrative DLA</p>	<p>5 ans Assistante facturation réservation (événementiel) 2 ans Assistante service médical 23 ans Assistante Création d'entreprise et DLA, gestion facturation, fournitures, ressources humaines, vérifications saisies et extractions base de données à BGE Yvelines</p>	<p>BGE Yvelines</p>
<p>Pascale FLEURY 48 ans</p>	<p><i>Assistante administrative création d'entreprise, chargée de l'accueil physique et téléphonique, de la gestion des agendas, saisies base de données, travaux de secrétariat et d'assistance des conseillers, etc.</i></p> <p>Maîtrise des applications spécialisées (agenda informatique, extranet partenaires...)</p> <p>Assistance administrative Facturation, Couveuse, Communication, Informatique</p>	<p><u>Formation</u> DEUG de Droit Diplôme assistante de direction</p> <p><u>Expériences professionnelles</u> 9 ans Assistante administrative (SSII) dont gestion du suivi d'activité d'une équipe de 12 consultants et préparation des tableaux de bord pour l'administration des ventes 11 ans Assistante Création d'entreprise et Couveuse d'entreprises, gestion de la facturation, comptabilité fournisseurs, des ressources humaines, référente qualité, communication et informatique à BGE Yvelines</p>	<p>Salariée depuis février 2007</p> <p>Soit 11 années d'expérience à BGE Yvelines</p>
<p>Edwige VINCENT 42 ans</p>	<p><i>Assistante administrative création d'entreprise, chargée de l'accueil physique et téléphonique, de la gestion des agendas, saisies base de données, travaux de secrétariat et d'assistance des conseillers, etc.</i></p> <p>Maîtrise des applications spécialisées (agenda informatique, extranet Agefiph...)</p> <p>Assistance administrative Formation, RH, Comptabilité fournisseurs</p>	<p><u>Formation</u> BTS Assistante de Direction</p> <p><u>Expériences professionnelles</u> 6 ans Assistante de Direction au sein d'un cabinet d'architectes composé de 20 collaborateurs : administratif, accueil, tenue des agendas, dossiers d'appel d'offres... 1 an Secrétaire d'une société dans l'événementiel ainsi que dans le bâtiment 1 an Assistante commerciale dans une Maison de disques : vente directe auprès des disquaires 2 ans Assistante Création d'entreprise, gestion de la formation, des ressources humaines, comptabilité fournisseurs, référente qualité à BGE Yvelines</p>	<p>Salariée depuis octobre 2016</p> <p>Soit 2 ans d'expérience à BGE Yvelines</p>
<p>EQUIPE PEDAGOGIQUE CONSEILLERS FORMATEURS</p>			
<p>Camille ANDREOTTA 27 ans</p>	<p><i>Consultant formateur</i></p> <p>Spécialisé en gestion de projets, stratégie d'entreprise, financement de l'entreprise, droit des sociétés</p>	<p><u>Formation</u> Master en Intelligence Economique et Stratégies Compétitives. Licence Sciences Economiques</p> <p><u>Expériences professionnelles</u></p>	<p>Salarié depuis décembre 2017</p> <p>Soit 1 an d'expérience à BGE Yvelines</p>

	Référent financement participatif	4 ans en conseil en création et développement d'activité (dont conseils auprès de start up projets innovants, accompagnements individuels, ateliers collectifs, formations thématiques, etc.)	
Marc BILLAND 57 ans	Consultant formateur Spécialisé en comptabilité gestion, plan commerciale, étude de marché Animation de relations partenariales et référent territoire Nord Est 78.	Formation Maitrise d'Administration Economique et Sociale Expériences professionnelles 9 ans Chef de secteur (Grande distribution) 8 ans Chef d'entreprise créateur restauration rapide 15 ans consultant formateur création développement d'entreprises (accompagnements individuels, ateliers collectifs, formations thématiques, etc.)	Salarié depuis avril 2007 Soit 12 années d'expérience à BGE Yvelines
Ousmane FAYE 28 ans	Consultant formateur Spécialisé en analyse financière, évaluation de projets	Formation Master 1 Economie appliquée Master 2 Econométrie Master 2 Finance Expériences professionnelles 3 mois Stage Risk Analyst 6 mois chargé d'affaires et analyste financier 4 ans création d'entreprise prêt à porter et distribution informatique	Salarié depuis janvier 2018 Soit 1 an d'expérience à BGE Yvelines
Benoît MALASSIGNÉ 44 ans	Consultant formateur Coordinateur du dispositif Couveuse d'entreprises Spécialisé en juridique, argumentaire commerciale, comptabilité gestion Animation de relations partenariales et référent territoire Nord-Ouest 78.	Formation BTSA Productions Animales Spécialisation d'Initiative Locale Développement Durable Expériences professionnelles 21 ans consultant formateur création développement d'entreprises (accompagnements individuels, ateliers collectifs, formations thématiques, etc.)	Salarié depuis juillet 2006 Soit 12 années d'expérience à BGE Yvelines
Bernard ORTS 60 ans	Consultant formateur Spécialisé en développement commercial, management et communication Conception et actualisation de modules de formation	Formation Ingénieur (diplôme HEI Lille) MBA Economie d'Entreprises (IEFSI – groupe EDHEC) Formateur Consultant (certifié RNCP) Expériences professionnelles Plus de 20 ans en entreprises à des fonctions de responsabilité commerciales (Ingénieur d'affaires, manager commercial, responsable de Business Unit) Près de 10 ans en indépendant (créateur	Salarié depuis janvier 2018 Soit 1 an d'expérience à BGE Yvelines

		d'entreprise et freelance) pour des activités de conseil en développement commercial d'entreprises et de Formateur Consultant	
Thomas PORCHERON 32 ans	Chargé de mission DLA Spécialisé en Ressources Humaines et Gestion Financière	Formation Master 2 Cadre des organismes des services sociaux Expériences professionnelles 1 an de Service civique auprès du chargé à la vie associative 15 mois assistant administratif et financier 15 mois Chargé d'accompagnement à la création d'entreprise	Salarié depuis août 2018 Soit 6 mois d'expérience à BGE Yvelines
Marie Dominique ROSOLI 44 ans	Consultante formatrice, Responsable de la Couveuse d'Entreprises et du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Spécialisée en comptabilité gestion Animation de relations partenariales à l'échelle départementale	Formation DEA en Droit Fiscal, spécialisation en contentieux fiscal et gestion des entreprises Expériences professionnelles 1 an comptable 5 ans responsable 78 ADIE 14 ans consultante formatrice création développement d'entreprises	Salariée depuis mai 2004 Soit 14 années d'expérience à BGE Yvelines
Valérie SAVOURÉ 55 ans	Consultante formatrice Spécialisée en juridique, comptabilité gestion Animatrice concours entrepreneuriat Talents, référente outil Balise, relais infos juridiques, fiscales, sociales, gestion centre ressources	Formation DEA de Droit Foncier et Immobilier Expériences professionnelles 5 ans conseil en droit des sociétés et fiscalité 8 ans administratrice SCI et SA 8 ans consultante formatrice création développement d'entreprises (accompagnements individuels, ateliers collectifs, formations thématiques, etc.)	Salariée depuis août 2010 Soit 8 années d'expérience à BGE Yvelines
Karine SUBRENAT 42 ans	Consultante formatrice Spécialisée en entrepreneuriat, gestion de projets, financement de l'entreprise, accompagnement des entreprises de l'économie non marchande, efficacité relationnelle	Formation BTS action commerciale Cursus cadre bancaire - management, action commerciale, risque Cursus relation d'aide et psychothérapie Expériences professionnelles 10 ans en agence bancaire (conseillère, adjointe, directrice) 8 ans consultante entrepreneuriat (financement et professionnalisation) 2 ans formatrice indépendante : communication et efficacité relationnelle,	Intervient pour BGE Yvelines depuis avril 2017 Salariée depuis janvier 2018 Soit 1,5 année d'expérience à BGE Yvelines

		praticienne en relation d'aide, consultante formatrice en création et développement d'entreprises (accompagnements individuels, ateliers collectifs, formations thématiques, etc.)	
1 recrutement en cours (intégration prévisionnelle avril 2019)	Consultant(e) formatrice(eur)	<p>Formation Formation supérieure éco/gestion. (Bac +3 à +5)</p> <p>Expériences professionnelles Expérience professionnelle confirmée (2 à 3 ans) dans une fonction similaire. Connaissance des acteurs et dispositifs d'appui à la création et au développement d'entreprise.</p>	
1 recrutement supplémentaire à confirmer (intégration prévisionnelle mai 2019)	Consultant(e) formatrice(eur)	<p>Formation Formation supérieure éco/gestion. (Bac +3 à +5)</p> <p>Expériences professionnelles Expérience professionnelle confirmée (2 à 3 ans) dans une fonction similaire. Connaissance des acteurs et dispositifs d'appui à la création et au développement d'entreprise.</p>	

**EQUIPE PEDAGOGIQUE
CONSEILLERS FORMATEURS SOUS-TRAITANTS**

Alexandra BEAUCHAMPS 51 ans	Consultante formatrice Spécialisée en bureautique et graphisme	<p>Formation BTS Secrétariat École en communication graphique</p> <p>Expériences professionnelles Enseignante Graphiste, Maquettiste 13 ans Assistante administrative, commerciale et de direction Formatrice bureautique</p>	Consultante indépendante, intervient pour BGE Yvelines
Christel CAPERAN 47 ans	Consultante formatrice Spécialisée en Webmarketing et marketing en ligne et hors ligne (bilingue anglais-français)	<p>Formation Ingénieur en télécommunications, diplômes ESI et ISEP</p> <p>Expériences professionnelles 15 années d'expérience internationale en marketing -online, -offline 7 ans formatrice 2 ans ingénieur</p>	Consultante indépendante, intervient pour BGE Yvelines depuis 2012
Sylvie GIMENO 58 ans	Consultante formatrice Spécialisée dans le contrôle de gestion et le crédit	<p>Formation BTS Compta gestion</p> <p>Expériences professionnelles</p>	Consultante indépendante, intervient pour BGE Yvelines

	management	6 ans formatrice vacataire (création d'entreprise, comptabilité, gestion, marketing emploi) 13 ans consultante en création d'entreprise	depuis 2009
Cyril LE HUEDE 45 ans	Consultant formateur Spécialisé en communication digitale, marketing e-business et réseaux sociaux	Formation Brevet d'état d'animateur territorial Expériences professionnelles 4 ans rédacteur en chef adjoint 3 ans consultant et formateur en communication	Consultant indépendant, intervient pour BGE Yvelines depuis 2015
Nathalie MARQUET 57 ans	Consultante formatrice Spécialisée en Marketing communication, management, gestion de projet, IT (technologies de l'information)	Formation Diplôme I.F.A.G. - Groupe I.F.G - Spécialisation Marketing Expériences professionnelles 12 ans formatrice 9 ans responsable marketing	Consultante indépendante, intervient pour BGE Yvelines depuis 2015
Jean-Pierre MAINGONNAT 53 ans	Expert-comptable Spécialisé en tenue comptable, réalisation de bilans, prestations en matière juridique, de gestion et financière.	Formation Diplôme d'expertise comptable Diplôme d'enseignement supérieur comptable et financier Expériences professionnelles 18 ans en cabinet d'expertise 10 ans cabinet libéral expert-comptable	Expert-Comptable indépendant, intervient pour BGE Yvelines depuis 2010

5.2- Bureaux et lieux d'intervention de BGE Yvelines

Le siège social de BGE Yvelines est situé à Epône, au pied de l'A13 et à proximité des transports en commun, sur une surface totale de 160 m², comprenant :

- 8 bureaux individuels
- 1 espace accueil
- 2 salles de formation équipées (vidéo projecteurs, 8 postes informatiques, imprimante)
- 1 centre de ressources.

Les personnes accompagnées peuvent également être accueillies par leur conseiller dans le cadre d'entretiens individualisés sur 11 autres lieux répartis sur le département, sur les communes de :

- **Mantes-la-Jolie**
- **Les Mureaux**
- **Poissy**
- **Saint-Germain-en-Laye**
- **Montesson**
- **Sartrouville**
- **Versailles**
- **Guyancourt**
- **Plaisir**
- **Rambouillet.**

Les formations collectives sont principalement organisées au siège à Epône, et nous pouvons avoir à disposition une salle de formation sur les communes suivantes :

- Les Mureaux
- Conflans-Sainte-Honorine
- Sartrouville
- Montesson
- Versailles
- Guyancourt
- Plaisir
- Rambouillet.

Tous ces lieux d'accueil sont proches de transports en commun et d'un axe routier.

Cette offre de proximité permet de réduire les temps de déplacement des créateurs pour se rendre à leur entretien (en moyenne 20 minutes).



5.3- Les partenaires de BGE Yvelines

BGE Yvelines a pu développer ses actions au service de la création et du développement d'entreprises depuis 1993 grâce au soutien et à la confiance renouvelée chaque année de ses partenaires.

Ce sont les services de l'Etat, ses délégations, des collectivités, des OPCA et des grands groupes privés :



5.4- La promotion du dispositif

Par expérience, nous attacherons une attention particulière aux moyens de recrutement des stagiaires, en l'occurrence ressortissants de l'AGEFICE.

La mobilisation des dirigeants d'entreprises peut s'avérer compliquée, du fait de leur manque de disponibilité.

Il s'agit ainsi tout à la fois de leur apporter l'information et de les convaincre de l'intérêt pour le meilleur développement de leur activité de conforter leurs connaissances.

C'est pourquoi les supports et relais de communication dédiés sont particulièrement importants.

Voici le plan de promotion et de communication que nous proposons.

5.4.1- Exploitation de nos flux d'entrepreneurs (stock et nouveaux entrants)

Notre structure est depuis fin 2017 opératrice en Île-de-France dans le cadre du programme régional Entrepreneur#LEADER, le nouveau dispositif d'appui à l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de sa nouvelle politique, la Région a mis en œuvre un parcours ayant pour vocation d'accompagner les porteurs de projets vers la création de leur entreprise (phase 1) et les dirigeants (suite de parcours ou entrées directes dans le développement de leur activité déjà établie (phase 3).

Nous intervenons sur les deux phases du dispositif, ce qui nous permet de repérer et informer les ressortissants de l'AGEFICE dès leur accueil, soit immédiatement après leur immatriculation, soit parce qu'ils sont déjà en activité.

Une procédure interne a été mise en place, permettant à nos consultants de signaler au référent Mallette du Dirigeant chaque nouveau profil éligible au dispositif.

Ainsi une prescription active de nos consultants pendant leurs rendez-vous est en place lorsque les besoins de l'entrepreneur accueilli recoupent ce catalogue de l'offre de la Mallette du Dirigeant.

A cet effet, dans le cadre d'une réunion d'équipe dédiée en avril si nous sommes renouvelés suite à cet appel à projet, l'ensemble de notre équipe sera informée sur le nouveau programme de la Mallette 2019, et sensibilisée à la nouvelle offre (modules autoentrepreneuriat ou nouvelles durées des modules) et mobilisée pour faire de ce millésime une réussite au bénéfice des dirigeants qu'ils accompagnent.

Un point sera fait à l'occasion de chaque réunion interne (deux fois par mois) auprès de l'ensemble des salariés (consultants, assistantes, chargés de mission) afin de les sensibiliser au repérage des profils éligibles. Les consultants notamment pourront ainsi directement promouvoir l'offre auprès de leur propre réseau de dirigeants précédemment accompagnés ou en cours d'accompagnement.

Par ailleurs, BGE Yvelines accueille depuis 1993 des entrepreneurs du département des Yvelines.

Chaque année, notre base de contacts éligibles s'enrichit des nouveaux entrepreneurs qui nous sollicitent.

Ainsi lors du lancement de la Mallette du Dirigeant 2019, l'ensemble de nos anciens et actuels contacts éligibles seront identifiés dans notre base et contactés en 2 temps :

- **D'abord par un mailing d'information ciblé, leur permettant de prendre connaissance de l'offre et de solliciter un rendez-vous pour cerner leurs besoins et valider leur éligibilité.**
- **Ensuite, par des relances ciblées par nos équipes, afin de les informer de leur éligibilité et de leur proposer un entretien à cet effet.**

5.4.2- Supports de communication

Dans le cadre de la promotion de la Mallette 2018, nous avons élaboré le visuel suivant :



Ce visuel a été décliné au format A5 ainsi qu'au format A4 et A3 (affiches), et diffusé ainsi :

- distribué en mains propres par les consultants de BGE Yvelines lors de leurs entretiens individualisés avec des entrepreneurs sur d'autres programmes ;
- affiché dans nos lieux d'intervention ;
- envoyé à nos partenaires pour affichage et diffusion auprès de leurs entrepreneurs (pépinières d'entreprises et hôtels d'activités, consulaires, experts-comptables, organismes de financement de l'entreprise, services économiques des collectivités, etc.) ;
- envoyé au fichier des chefs d'entreprises éligibles accompagnés par nos consultants.

Nous nous engageons à une diffusion similaire de la communication sur la Mallette 2018 auprès des entrepreneurs et de nos partenaires.

5.4.3- Relais de communication

La base de données de BGE Yvelines

Comme en 2018, nous pourrons communiquer en 2019 directement auprès du public ciblé par l'AGEFICE grâce à notre base de données informatique, qui répertorie toutes les personnes rencontrées par un de nos consultants, pour un accompagnement individuel ou une formation collective.

L'équipe BGE Yvelines

Comme en 2018, nous ferons un point à l'occasion de chaque réunion interne (deux fois par mois) auprès de l'ensemble des salariés (consultants, assistantes, chargés de mission) afin de les sensibiliser au repérage des profils éligibles. Les consultants notamment pourront ainsi directement promouvoir l'offre auprès de leur propre réseau de dirigeants précédemment accompagnés ou en cours d'accompagnement.

Communication événementielle

Au cours de l'année 2018, nous avons organisé des ateliers d'informations destinés notamment aux chefs d'entreprise à qui nous avons présenté l'offre de formations de BGE Yvelines et plus particulièrement la Mallette du Dirigeant. Ces réunions ont été organisées sur quatre lieux différents des Yvelines : Epône, Sartrouville, Saint-Germain-en-Laye et Rambouillet.

En 2019 ces réunions seront également organisées à Guyancourt.

Par ailleurs invités à de nombreux événements organisés par nos partenaires (salons, conférences, etc.) sur l'ensemble du département, en fonction du public visé, nous présentons dans ces contextes l'offre "Mallette du dirigeant".

Nous continuerons en 2019 dans ces différents contextes à présenter la Mallette du Dirigeant.

Clubs de chefs d'entreprise et syndicats

Nous solliciterons les clubs de créateurs et divers organismes partenaires (voir ci-dessus dans le tableau de présentation de nos partenariats) pour relayer l'offre auprès de leurs adhérents.

Dossier et communiqués de presse

Nos actions sont régulièrement relayées par la presse locale (quotidiens et hebdomadaires d'information générale, parutions des collectivités), ainsi que par les radios ou télévisions (TV78, LFM,...).

L'information de ce partenariat ainsi que l'organisation des sessions de formation seront diffusées à notre fichier presse.

5.4.4- Web communication

En 2018, nous avons réalisé un article dédié à la Mallette du Dirigeant (cliquer sur le titre pour accéder à l'article), le 04 mai 2018 :

[« Mallette du dirigeant 2018 : renforcez vos compétences de chef d'entreprise ! »](#)

Cet article a été relayé dans notre lettre d'information, envoyée à un fichier qualifié de plus de 16.000 adresses mails (lettre n°93 – Mai 2018), voir visuel ci-après :



L'art d'entreprendre
en Yvelines



La lettre d'information de BGE Yvelines n° 93 - Mai 2018

> A la une

Mallette du Dirigeant 2018 : renforcez vos compétences de chef d'entreprise !

Pour la 4ème année consécutive, BGE Yvelines relaie sur le département ce programme destiné aux dirigeants d'entreprises, un programme complet de formations gratuit et pris en charge par l'AGEFICE.

>> 4 modules pour développer votre activité...



Par ailleurs la **refonte totale de notre site Internet en 2018** nous a permis de mieux valoriser les formations proposées dans le cadre de la Mallette.

Voici un exemple :

https://www.bge78.fr/recrutement-integration-droit-du-travail- r_90_a_641.html

Nous avons également mis en ligne le calendrier des formations 2018 puis celui de début 2019 :

https://www.bge78.fr/mallette-du-dirigeant-calendrier-des-formations-2018- r_39_pageid_6_a_721.html

https://www.bge78.fr/mallette-du-dirigeant-calendrier-des-formations-2019- r_39_pageid_3_a_722.html

Nous avons également inséré, comme chaque année, le calendrier des formations sur le site de l'AGEFICE.

L'offre et l'organisation de chaque module ont également été relayées via les comptes Twitter et Facebook de BGE Yvelines.

Nous avons également procédé à plusieurs campagnes mailing ciblées et récurrentes au cours de l'année, à destination :

- D'une sélection de partenaires prescripteurs (près de 300 contacts : pépinières d'entreprises, experts-comptables, agence de développement économique, organismes de financement, etc.) pour relayer l'offre Agefice auprès de leurs dirigeants.
- De notre propre fichier dirigeants (près de 1500 contacts) pour leur proposer de renforcer leurs propres compétences.

L'ensemble de ces démarches seront renouvelées a minima à l'identique en 2019.

La nouvelle version de notre site Internet propose des améliorations à tous les niveaux :

- **technologie responsive**
- **mise en avant en home page de notre offre de formation**
- **formulaire de renseignement en ligne perfectionnés**

- refonte graphique
- travail sur le référencement
- etc.

L'ensemble de ces améliorations continueront à être mises notamment au profit de la meilleure promotion de la Mallette du Dirigeant.

En effet, notre offre de formation plus globale ayant été mise au fil des années en cohérence avec la Mallette Du Dirigeant, la valorisation sur le nouveau site de notre catalogue de formations incluant les modules MDD, qu'ils soient ou non pris en charge par l'AGEFICE, sera bénéfique au meilleur développement de la Mallette, démultipliant la portée des actions de promotion liées.



COMPTABILITÉ GESTION FINANCE

Initiation à la comptabilité

Les fondamentaux de la comptabilité et de l'analyse financière

Comment bien fixer son prix de vente



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL COMMUNICATION

Construire un argumentaire commercial efficace et Simulation d'entretien de vente

Stratégie de communication et déclinaison sur le Web

Fondamentaux du marketing et techniques de vente

Stratégie et outils de communication

Plan d'action commercial et proposition commerciale



INTERNET, E-COMMERCE, RÉSEAUX SOCIAUX

Utiliser les réseaux sociaux

Votre site internet

Le Web et le E-Commerce, les outils pour améliorer son chiffre d'affaires

Digitaliser son entreprise



JURIDIQUE RESSOURCES HUMAINES MANAGEMENT

Recrutement, Intégration, Droit du travail

Gestion du temps & de projet

Préparation administrative à la création d'entreprise

Les formes juridiques, régimes fiscaux et statuts sociaux

VI- Proposition financière

Coût HT par personne (stagiaire) =

50€ HT/heure soit 350€ HT la journée, comprenant les temps présentiels (individuels et collectifs), et les temps distanciels (offre E-services, E-learning, BGEClub)

Durée minimum en heures = 7h pour 1 module de 1 jour

Durée maximum en heures = 140h pour 20 jours répartis parmi les modules librement choisis, consécutifs ou non.

Nombre de stagiaires minimum = 3

Nombre de stagiaires maximum = 8